



Mond'Arverne Communauté
Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)
Pôle « Adolescents »



Découvrez le guichet unique Enfance-Jeunesse

**Un service itinérant sur le territoire
dédié aux ALSH
et aux antennes du Pôle «Adolescents»**

Point d'information

Réservation / Inscription

Facturation / Règlement

LES PERMANENCES

Contactez le guichet unique Enfance-Jeunesse pour tout savoir sur les structures enfance et jeunesse de Mond'Arverne Communauté.

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Pas de permanence le vendredi

Un numéro unique

☎ 06 27 45 11 54

Le guichet unique Enfance-Jeunesse vous propose des permanences en accès libre chaque semaine pour répondre à vos questions.

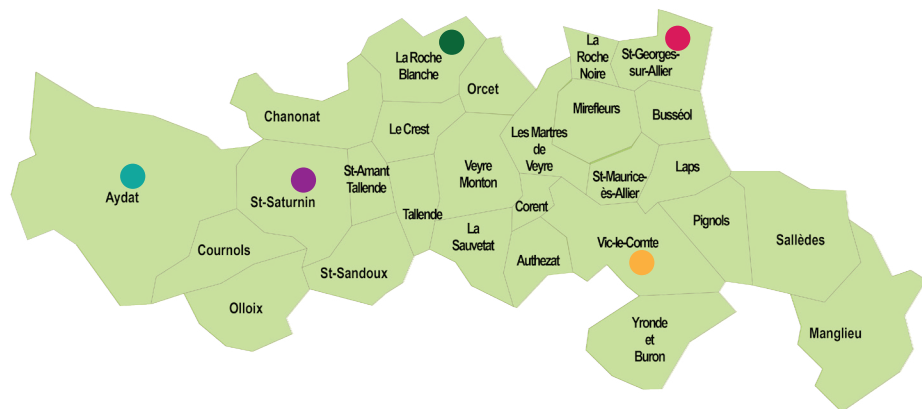
VIC-LE-COMTE

De 8h30 à 9h30, du lundi au jeudi

De 14h à 18h, le mardi

Lieu : Pôle Services à la population - 16 boulevard de Beussat

Des permanences sont également proposées, **sur rendez-vous uniquement**, à **Aydat, La Roche Blanche, Saint-Georges-sur-Allier et Saint-Saturnin**.



MODE D'EMPLOI

Dossier administratif

Le dossier administratif doit être rempli, directement au format numérique ou de façon manuscrite après impression. Il est accessible en téléchargement sur notre site www.mond-arverne.fr (Vivre et grandir > Le guichet unique) et doit être retourné :

- soit par mail à l'adresse : guichetunique@mond-arverne.fr
- soit directement en mains propres pendant les permanences du guichet unique.

Les équipes du guichet unique vous transmettent ensuite vos identifiants pour accéder au Portail famille. Cette interface vous permet de saisir vos réservations, de procéder aux annulations (dans le respect des modalités définies dans le règlement), de consulter et de payer vos factures...

Réservation

Une fois votre dossier administratif complété, vous pouvez procéder à l'inscription de votre enfant dans l'un des **ALSH** du territoire, pour la période souhaitée*. Les inscriptions sont possibles :

- directement sur le Portail famille,
- ou en retournant par mail la fiche de demande de réservation remplie au format numérique,
- ou en remettant la fiche remplie de façon manuscrite en mains propres pendant les permanences du guichet unique.

* A l'issue des périodes de réservation, il est recommandé de s'adresser directement aux différents ALSH (par mail, sur place ou par téléphone), qui traiteront les demandes en fonction des places encore disponibles.

Pour les antennes du Pôle « Adolescents », les inscriptions et réservations se font directement auprès des animateurs et directeurs des structures (par mail ou sur place), après avoir complété le dossier administratif et l'annexe spécifique. Il est également possible pour les parents des usagers de réserver les vacances actives et de réaliser une demande de pré-inscription pour les séjours directement sur le Portail famille.

FACTURATION ET RÈGLEMENT

Le guichet unique est votre interlocuteur pour la facturation et le règlement des ALSH*, selon les modalités suivantes :

- Paiement possible en ligne via le Portail famille
- Les autres types de règlement autorisés (chèques-vacances, CESU au format papier uniquement, espèces ou chèque bancaire**) doivent être remis en main propre lors des permanences du guichet unique.

* L'ALSH d'Orcet, géré par l'association FJEP, n'est pas concerné par ces modalités de règlement et de facturation. Pour plus d'informations : 04 73 69 44 61 / 07 87 62 37 39 ou mail : accueil-loisirs.orcet@orange.fr

** Les chèques bancaires doivent être adressés à l'ordre du Trésor Public.



En savoir plus

Retrouvez toutes les informations pratiques sur :
www.mond-arverne.fr (Vivre et grandir > Le guichet unique)

CONTACT

Mail : guichetunique@mond-arverne.fr

Téléphone : 06 27 45 11 54
(Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h)